



31 483 habitants
Département du Val de Marne
Chef-lieu d'arrondissement
Membre de la Métropole du Grand Paris
EPT Grand-Orly Seine Bièvre
503 agents communaux

RECRUTE

UN ANIMATEUR ENCADRANT JEUNESSE (H/F)

Reconnue pour sa qualité de vie, sa richesse associative, sa nouvelle vitalité économique et urbanistique, la Ville de L'Haÿ-les-Roses (31 483 habitants, Sous-Préfecture du Val-de-Marne) s'inscrit dans une dynamique forte portée par son exécutif. Partie prenante dans le développement du Grand Paris (arrivée de la Ligne 14 du métro), elle œuvre au renforcement de son attractivité, au renouvellement de ses politiques publiques et à la modernisation de son administration afin d'optimiser les services rendus à ses concitoyens.

Sous la responsabilité de la référente équipe jeunesse, vous concevez, proposez et mettez en œuvre les projets d'animation à destination des jeunes de 11 à 25 ans dans le cadre du projet éducatif du service jeunesse. Vous accueillez, accompagnez et encadrez les publics et animez les activités/ateliers éducatifs adaptés aux besoins identifiés. Dans le cadre de vos fonctions, vous participez aux manifestations événementielles jeunesse et encadrez les séjours. Vous dirigez les accueils collectifs de mineurs (ACM) et les séjours avec le diplôme préparé.

DESCRIPTION DES MISSIONS

CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE DES PROJETS D'ANIMATION

- Elaborer en lien avec le projet pédagogique du service, les projets généralistes et thématiques d'animation et d'activités à destination des 11-17 ans et des 18-25 ans, dans les domaines des loisirs éducatifs et des ateliers de pratique artistique, culturelle, sportive, etc.
- Participer à l'élaboration des manifestations événementielles jeunesse et des séjours encadrés
- Participer à l'élaboration du projet pédagogique (notamment sur les périodes de direction)

ANIMATION DES ACTIVITES ET ACCOMPAGNEMENT DU PUBLIC ACCUEILLI

- Accueillir les usagers du service Jeunesse et les publics
- Encadrer les activités et les jeunes
- Mettre en œuvre le projet d'animation
- Animer les manifestations événementielles « jeunesse »
- Assurer la gestion des installations et des aménagements logistiques, en lien avec les services ressources
- Assurer le suivi sanitaire des mineurs accueillis
- Mettre en œuvre la direction des accueils collectifs de mineurs (périscolaire, vacances, séjours)
- Coordonner et organiser le temps de travail de l'équipe positionnée sur les périodes précitées

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Qualités relationnelles et d'écoute
- Maîtrise des techniques d'animation et de la réglementation ACM
- Disponibilité
- Esprit d'équipe et d'initiative
- Confidentialité
- Créativité
- Autonomie

HORAIRES

Temps de travail annualisé, avec volume d'heures lissées selon les périodes scolaires et les périodes de vacances scolaires. Rémunération sur 151.67 heures mensuelles.

Périodes scolaires :

Lundi au vendredi : 10h00 – 12h30 / 14h00 – 19h00

Variables selon les besoins d'encadrement entre 10h et 19h ainsi que certaines soirées et weekend

Vacances scolaires :

Amplitude horaire journée de séjour de 10h, donnant droit à un repos compensatoire

Variables selon les besoins d'encadrement

PARTICULARITES

Titulaire du BAFD, BPJEPS ou équivalent

Expérience confirmée sur un poste similaire

Permis B obligatoire

Déplacements à prévoir au sein et à l'extérieur de la commune pour les activités et les réunions partenariales

Présence lors des sorties et sur les lieux des différentes activités

Présence indispensable lors des événements planifiés se déroulant en soirée et en weekend

Encadrement de séjours et des accueils collectifs de mineurs (ACM)

POSTE A POURVOIR : Dès que possible, recrutement par voie statutaire en catégorie C (Filière Animation), ou à défaut, par voie contractuelle.

Vous bénéficierez au sein de notre collectivité d'une rémunération statutaire, d'un régime indemnitaire, d'une prime de fin d'année, du CNAS, de titres restaurants (option facultative), d'une participation à une mutuelle labellisée.

Ce poste étant à temps complet (37h30), vous bénéficierez de 25 jours de congés annuels et de 15 jours de RTT (journée de la solidarité imposée le lundi de Pentecôte).

Si vous souhaitez postuler, adresser votre candidature de préférence par mail, à l'attention de Monsieur le Maire : recrutement@ville-lhay94.fr